



LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LES PARCS NATIONAUX QUÉBÉCOIS



Présentation des parcs



Présentation des parcs du réseau Parcs Québec

Parc national d'Aiguebelle	2
Parc national d'Anticosti.....	3
Parc national du Bic.....	4
Parc national de Frontenac.....	5
Parc national de la Gaspésie	6
Parc national des Grands-Jardins.....	7
Parc national des Hautes-Gorges-de-la Rivière-Malbaie.....	8
Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé	9
Parc national des Îles-de-Boucherville.....	10
Parc national de la Jacques-Cartier	11
Parc national du Lac-Témiscouata	12
Parc national de Miguasha	13
Parc national du Mont-Mégantic	14
Parc national du Mont-Orford.....	15
Parc national du Mont-Saint-Bruno.....	16
Parc national du Mont-Tremblant.....	17
Parc national des Monts-Valin	19
Parc national d'Oka	20
Parc national de Plaisance	21
Parc national de la Pointe-Taillon	22
Parc national du Fjord-du-Saguenay	24
Parc marin Saguenay-Saint-Laurent.....	25
Parc national de la Yamaska	26

PARC NATIONAL D'AIGUEBELLE

Superficie : 268,3 km²

Secteurs : Mont-Brun et Taschereau

Région administrative : Abitibi-Témiscamingue

Description du parc

Le territoire du parc national d'Aiguebelle est caractérisé par deux unités du paysage ayant des caractéristiques biophysiques différentes, soit la plaine argileuse et les collines Abijévis. La plaine possède un relief plat sur fond argileux, et on peut y observer de grandes étendues forestières conifériennes parsemées de tourbières. Les collines se sont formées il y a 2,7 milliards d'années et renferment plusieurs phénomènes géologiques et géomorphologiques (coussins volcaniques, failles, marmites de géant, eskers, etc.). Près de 80 lacs sont répertoriés et représentent des écosystèmes différents selon leur localisation. Le lac La Haie, étant dans les collines, possède une eau claire et froide, et on y retrouve des espèces de salmonidés, comparativement au lac Loïs, sur la plaine, dont l'eau est chargée en argile, et où l'on retrouve principalement le doré et le brochet.

Axes de recherche prioritaires

Diagnose des plans d'eaux où l'omble de fontaine est présent : Lors d'une étude des statistiques de pêche, il est apparu que les populations de truites n'étaient pas en bonne santé, et la recherche de frayères sur ces lacs n'a pas été concluante. Plusieurs hypothèses ont été émises pour expliquer ces résultats. L'évaluation de la qualité de l'habitat serait un bon point de départ pour répondre à nos questionnements et ainsi faire des gestes pour améliorer la conservation de cette espèce.

Caractérisation de l'habitat et des populations de touladi : L'habitat du touladi à l'intérieur du parc présente des caractéristiques spécifiques. Les deux lacs sont des lacs de tête profonds et très étroits. De plus, les populations ont un bagage génétique distinct et proviendraient de deux refuges glaciaires différents. Il serait intéressant de mieux connaître les spécificités de l'habitat et des populations afin de mieux les conserver.

Historique de la région du parc : La région de l'Abitibi-Témiscamingue est relativement jeune. On peut dire qu'il y a eu

deux types de colonisation en Abitibi : la colonisation agricole puis la colonisation minière. La création des quatre principales villes de la région est associée au développement économique du territoire, et les activités de chacune de ces villes ont certainement eu des répercussions sur le territoire du parc, car celui-ci est situé au centre du quadrilatère formé par ces municipalités. L'élaboration de la synthèse des connaissances fait ressortir la pertinence d'améliorer nos connaissances sur l'histoire cette région.

Déterminer la tolérance du faucon pèlerin aux activités humaines : Depuis 1995, le parc est l'hôte d'un couple de faucons pèlerins. Ils ont l'habitude de nicher sur l'une des parois rocheuses des lacs La Haie et Sault. Afin d'assurer leur protection, nous désirons approfondir nos connaissances sur la tolérance de l'espèce aux activités humaines.

Confirmer la présence du cougouar dans le parc : Plusieurs mentions d'observation de l'animal sont rapportées chaque année au MRNF pour la région de l'Abitibi, ce qui nous laisse croire qu'il pourrait être présent sur le territoire du parc. Confirmer sa présence serait un bon début pour la protection et la conservation de l'espèce.

Accessibilité et restriction

L'ensemble du réseau routier est accessible entre le début mai et la mi-octobre (variable en fonction du climat). En hiver, seulement une portion des routes no 1 et 2 est accessible.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Nicolas Boulé

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
819 637-2480, poste 228

boule.nicolas@sepaq.com

12373, route d'Aiguebelle, Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 2Y0

PARC NATIONAL D'ANTICOSTI

Superficie : 571,8 km²

Secteurs : Grotte à la Patate, Observation, Vauréal, Baie de la Tour et Chicotte

Région administrative : Côte-Nord

Description du parc

L'île d'Anticosti se situe dans le golfe du Saint-Laurent et bénéficie d'un climat de type subpolaire, subhumide de continentalité intermédiaire, dû à l'influence maritime du golfe Saint-Laurent. Le territoire du parc se caractérise par une flore très diversifiée. Les forêts matures d'Anticosti sont dominées par le sapin baumier, l'épinette blanche et l'épinette noire. Il existe aussi des forêts en régénération résultantes de certaines perturbations (feu, épidémie, chablis). On y observe aussi la présence de pins blancs, phénomène rare au Québec à cette latitude. Les tourbières sont omniprésentes dans le paysage du parc. Dans le domaine géologique, les roches qui affleurent l'île d'Anticosti représentent la séquence sédimentaire la plus complète en Amérique du Nord pour la période de l'Ordovicien supérieur et du Silurien. Par leur richesse fossilifère, ces strates représentent de formidables archives de la vie marine du Paléozoïque. Les phénomènes géomorphologiques (fluviale, karstique) sont facilement observables dans le parc.

Axes de recherche prioritaires

Le cerf de Virginie et son habitat : Introduit il y a plus de cent ans, le cerf de Virginie a su s'adapter aux différentes conditions de l'île d'Anticosti, si bien qu'aujourd'hui, nous observons des densités très élevées de cerfs dans les limites du parc national d'Anticosti. Quels sont les impacts du cerf sur la végétation et son habitat en général? Comment celui-ci va s'adapter aux différents changements de son habitat?

Les systèmes karstiques : Les phénomènes karstiques (grotte, lac à drainage karstique, résurgence, etc.) sont facilement observables dans le parc. Quel est l'état actuel de ces systèmes, et comment vont-ils évoluer dans le temps?

La géologie et la géomorphologie : Les sédiments calcaires qui composent les roches de l'île d'Anticosti ont été regroupés en sept formations rocheuses. Les différentes formes et reliefs

que l'on observe en font un endroit remarquable pour la recherche en géomorphologie.

La biodiversité des tourbières : Les tourbières sont omniprésentes dans le parc. On y retrouve plusieurs physionomies. Est-ce que la biodiversité de ces dernières est semblable ou différente? Quel est l'impact du cerf de Virginie sur ces milieux?

Accessibilité et restriction

Le parc national d'Anticosti est généralement accessible entre la mi-juin et la fin novembre.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Eric Savard

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
418 535-0231, poste 5026

savard.eric@sepaq.com

25, chemin des Forestiers, Port-Menier (Québec) G0G 2Y0

PARC NATIONAL DU BIC

Superficie : 33,2 km² (dont 18,8 km² terrestres et 14,4 km² marins)

Secteurs : Havre-du-Bic, Rivière-du-Sud-Ouest, Cap-à-l'Original et Saint-Fabien-sur-Mer

Région administrative : Bas-Saint-Laurent

Description du parc

Le parc national du Bic, dont la thématique est « Un paysage dessiné par la mer », se caractérise par la présence de barres rocheuses, alignées parallèlement au Saint-Laurent, d'anciennes terrasses marines et par l'omniprésence de l'estuaire. Il est traversé par les Appalaches formées de roches sédimentaires et fut modelé par la dernière glaciation et par la mer de Godthwait. Les divers types d'habitats (milieu marin, quelques marais salés, une portion de la rivière du Sud-Ouest, les sommets et d'anciens champs agricoles) favorisent la présence d'une grande diversité floristique (744 taxons vasculaires, dont certaines espèces rares) et d'une faune variée (phoque commun et phoque gris, anguille d'Amérique, saumon Atlantique, faucon pèlerin, ...). Le territoire, qui fut jadis un lieu de chasse et de pêche pour les populations amérindiennes, d'escale pour les navigateurs, d'agriculture et de villégiature, cache toujours des trésors archéologiques.

Axes de recherche prioritaires

Gestion par bassin versant : La rivière du Sud-Ouest (présente sur une portion d'environ 5 km à l'intérieur du parc) et la rivière du Bic terminent leur course dans les limites du parc. Ces rivières sont influencées par des bassins versants habités. Les questions liées à l'écologie aquatique, à la physicochimie et à leur utilisation sont au cœur des préoccupations du parc.

Les recherches archéologiques : De 1976 à 1978, quelques semaines furent consacrées à l'exploration archéologique d'une partie du parc. Malgré un échantillonnage spatial très fragmentaire, plus de trente lieux d'établissement préhistoriques furent découverts et inventoriés. Ces sites archéologiques témoignent d'une présence amérindienne couvrant au moins neuf millénaires. En 1983, une étude de potentiel a aussi été réalisée afin d'identifier les espaces susceptibles de contenir des vestiges archéologiques.

Impact du cerf de Virginie sur la flore du parc :

L'augmentation du nombre de cerfs de Virginie au cours des dernières années peut devenir problématique pour la flore du parc. Si la tendance se maintient, quels seront les impacts que l'espèce pourrait avoir sur la diversité floristique du parc ?

Les espèces envahissantes : Les trois espèces les plus préoccupantes à l'heure actuelle sont la renouée japonaise (*Fallopia japonica*), le gaillet mollugine (*Gallium mollugo*) et l'anhrisque des bois (*Anthriscus sylvestris*). Ces espèces menacent la diversité floristique à plusieurs endroits.

Architecture du paysage par rapport à la régénération des champs en friche : Plusieurs anciens champs agricoles sont présentement en friche. Dans certains cas, ces sites constituent des endroits intéressants afin d'étudier la reprise de la végétation. Cependant, le parc se heurte à une situation de perte d'habitat, d'altération de la conservation des paysages et à un risque de perte de diversité, principalement au niveau floristique.

Érosion des berges : Le parc national du Bic est en continuelle évolution. L'action combinée de l'estuaire et des changements climatiques risque d'affecter ses berges. Quels sont les secteurs à fort potentiel d'érosion? Quels sont les impacts des activités anthropiques?

Accessibilité et restriction

Le réseau routier est généralement accessible entre le début mai et la fin novembre (variable en fonction du climat). Il en est de même pour l'accès nautique par la rampe de mise à l'eau du secteur Havre-du-Bic.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Marlène Dionne

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
418 736-5035, poste 0

dionne.marlene@sepaq.com

3382, route 132 Ouest, C.P. 2066 Le Bic (Québec) G0L 1B0

PARC NATIONAL DE FRONTENAC

Superficie : 155,3 km²

Secteurs : Saint-Daniel, Sud et Sainte-Praxède

Régions administratives : Estrie et Chaudière-Appalaches

Description du parc

Le territoire du parc national de Frontenac se caractérise par un paysage d'eau et de colline renfermant de nombreux milieux humides dont deux tourbières de grandes superficies et 12 lacs, incluant le Grand lac Saint-François (GLSF) dont 55% des berges se trouvent à l'intérieur du parc. Ce dernier est le troisième en importance au Québec au sud du Saint-Laurent. Les forêts diversifiées varient de l'érablière à bouleau jaune à la forêt boréale. On retrouve au parc une grande diversité faunique et floristique dont certaines espèces rares. Sur le plan géologique, le massif de Winslow, une intrusion magmatique, caractérise le paysage du secteur Sud. Une grande diversité d'assises rocheuses se situe sous le sol.

Axes de recherche prioritaires

Gestion par bassin versant : Le GLSF, un lac partagé situé au cœur d'un bassin versant habité, représente des défis de taille en termes de conservation. Les questions liées à l'écologie aquatique et à la gouvernance de l'eau sont au cœur des préoccupations de gestion du parc. Le parc est impliqué dans les actions du Regroupement pour la protection du GLSF, organisme de concertation œuvrant pour l'amélioration de la qualité de l'eau au niveau local.

Le marnage du GLSF : Un barrage à l'exutoire du lac génère une variation annuelle du niveau de l'eau pouvant atteindre jusqu'à 7,5 m. Les préoccupations en termes d'impacts de ce phénomène sur la faune, la flore et la qualité de l'eau sont au cœur des préoccupations du parc.

La faune ichtyologique du GLSF : La qualité de la pêche sur ce lac s'est grandement détériorée au cours des dernières décennies. Plusieurs hypothèses ont été émises afin d'expliquer la situation : marnage, ensemencement, surpêche, destruction de l'habitat.

Les espèces envahissantes : Les deux espèces les plus préoccupantes à l'heure actuelle sont le roseau commun (*Phragmites australis*) et la renouée japonaise (*Fallopia japonica*). Ces espèces menacent l'intégrité écologique à plusieurs endroits.

Régénération des champs en friche : Plusieurs anciens champs agricoles sont présentement en friche. Ces sites constituent des endroits intéressants afin d'étudier la reprise de la végétation.

Accessibilité et restriction

Le réseau routier est généralement accessible entre la fin avril à la fin novembre (variable en fonction du climat). Il en est de même pour l'accès nautique par le GLSF.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Louis Laferriere

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
418 486-2300, poste 225

laferriere.louis@sepaq.com

599, chemin des Roy, Lambton (Québec) G0M 1H0

PARC NATIONAL DE LA GASPÉSIE

Superficie : 802 km²

Secteurs : Cap-Seize, Mont Albert, lac Cascapédia et mont Jacques-Cartier

Région administrative : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Description du parc

Cette mer de montagnes ciselées par les glaciers s'orne de champs de pierres, de hauts plateaux, de crêtes et de vallées profondes. Les vents y sont omniprésents, et la neige y persiste jusque tard en été. La faune et la flore nous rappellent l'Arctique. Le plus haut sommet des Chic-Chocs, le mont Albert (1 154 m), est formé principalement de péridotite. La rigueur du climat liée aux caractéristiques édaphiques en fait un écosystème unique au monde. Le mont Jacques-Cartier (1 270 m) dans les monts McGerrigle est le deuxième plus haut sommet du Québec. Les sols polygonaux, l'étagement altitudinal de la végétation et les caribous y sont caractéristiques. La vallée de la rivière Ste-Anne draine une partie de ces deux entités. Elle abrite également une population de saumons atlantique.

Axes de recherche prioritaires

Gestion intégrée en périphérie de l'habitat du caribou de la Gaspésie : Les connaissances actuelles démontrent clairement que l'activité forestière contribue au maintien de jeunes peuplements favorables à l'orignal, à l'ours et au coyote, mais défavorable au caribou. Le rétablissement de cette population menacée semble résider davantage dans une gestion différente du territoire au pourtour du parc. Le développement d'un modèle de gestion intégrée et durable doit être proposé afin de concilier ce défi écologique aux enjeux économique, social et politique.

Aspects sociaux de la conservation d'une espèce emblématique menacée : La précarité de la population de caribous de la Gaspésie et de son habitat n'est plus à démontrer. Son statut national et provincial de population en voie de disparition et menacée en fait foi. Le caribou est l'objet depuis près d'un demi-siècle de nombreuses études et actions destinées à sa conservation. Afin d'augmenter ses probabilités de survie à long terme, il semble important d'intervenir sur des axes autres que fauniques et forestiers. Les aspects sociaux pour sa conservation doivent être mieux documentés.

Évolution des îlots de toundra alpine dans le contexte du réchauffement global : Les îlots de toundra alpine du massif gaspésien sont des écosystèmes rares au sud du Saint-Laurent. Ces milieux fragiles, riches en espèces disjointes et endémiques risquent de subir des modifications importantes. Ces modifications auront certainement des conséquences importantes sur notamment des espèces menacées comme le saule à bractées vertes (*Salix chlorolepis*), sur les oiseaux nicheurs de la toundra ou sur les formes périglaciaires comme les sols polygonaux.

Les espèces envahissantes : Les deux espèces les plus préoccupantes à l'heure actuelles sont *Salvelinus namaycush* et *Didymosphenia geminata*. Ces espèces menacent l'intégrité écologique du parc. La première espèce est en compétition avec *Salvelinus alpinus oquassa*, alors que la seconde est présente dans la rivière Ste-Anne. De plus, il est difficile d'ignorer les conséquences de l'envahissement d'un milieu fragile comme la toundra qui est colonisée par des espèces souvent peu compétitrices, par des espèces ultracompetitrices.

Histoire humaine : De tous les temps, l'homme a été attiré par les richesses du massif gaspésien. La rigueur du climat et la topographie ont limité l'accès au territoire. Des aventuriers ont réussi à occuper et utiliser cet environnement. Peu de choses ont été colligées. Des recherches s'imposent à ce sujet.

Accessibilité et restriction

Le réseau routier est généralement accessible de la fin mai à la fin octobre (variable en fonction du climat). Plusieurs endroits dans le massif des monts Chic-Chocs et McGerrigle sont accessibles uniquement à pied. Des dénivelés importants peuvent contraindre les déplacements.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Claude Isabel

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
418 763-7494, poste 3322

isabel.claude@sepaq.com

1981, route du Parc, Sainte-Anne-des-Monts (Québec)
G4V 2E4

PARC NATIONAL DES GRANDS-JARDINS

Superficie : 310 km²

Région administrative : Capitale-Nationale

Description du parc

Le trait distinctif du parc national des Grands-Jardins est la présence d'une harde de caribous forestiers (*Rangifer tarandus caribou*) et d'un écosystème exceptionnel à notre latitude, la pessière à lichens.

Les écosystèmes forestiers des Grands-Jardins illustrent à eux seuls toutes les perturbations naturelles de cette région : coupes forestières (avant la création du parc), feux et épidémies d'insectes. Le parc présente des conditions climatiques particulièrement rigoureuses sur les plus hauts sommets (980 m à 1 100 m), où l'on retrouve des îlots de toundra arctique-alpine.

Le socle rocheux est principalement composé de roches granitiques, soit de la roche ignée, et 20% du territoire est composé d'anorthosite notamment le secteur du mont du Lac des Cygnes.

À noter : la présence de l'omble chevalier (*Salvelinus alpinus oquassa*) et de l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*) dont le bassin génétique n'a pas été altéré par l'introduction de souches domestiques d'ombles de fontaine.

Axes de recherche prioritaires

Évaluation de la qualité de l'habitat de l'omble chevalier *Salvelinus alpinus oquassa*.

Conditions de colonisation des sommets par les plantes arctiques-alpines et impacts des aménagements visant à les protéger.

Accessibilité et restriction

Le réseau routier à l'intérieur du parc est généralement accessible de la mi-mai à la mi-novembre. La route 381 est une route provinciale accessible à l'année.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Mireille Boulianne

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
418 439-1227, poste 32

boulianne.mireille@sepaq.com

25, boul. Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1C2

PARC NATIONAL DES HAUTES-GORGES-DE-LA RIVIÈRE-MALBAIE

Superficie : 224,7 km²

Région administrative : Capitale-Nationale

Description du parc

Le parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie fut créé pour protéger un site aux caractéristiques exceptionnelles. Il se distingue sur le plan géomorphologique et écologique. On y retrouve d'importantes vallées glaciaires, de hautes montagnes et des parois rocheuses majestueuses. Le parc compte 113 lacs (certains sans poisson) et il est scindé en deux par l'importante rivière Malbaie.

Le territoire a été marqué par la drave ainsi que par le déluge de 1996 : de nombreux décrochements pelliculaires sont visibles. Plusieurs strates de végétation se succèdent sur le territoire : de l'érablière à orme et à frêne située au bas du cran de Érables jusqu'à la végétation arctique-alpine située sur les hauts sommets. Sur le plan faunique, on retrouve une diversité d'espèces dont certaines sont désignées par un statut particulier.

Axes de recherche prioritaires

Les oiseaux de proie : Le parc possède des caractéristiques qui en font un habitat particulièrement intéressant pour plusieurs espèces de rapaces : parois rocheuses, territoires de chasse, courants d'air ascendants. La nidification de l'aigle royal est confirmée au parc, et celle du faucon pèlerin est suspectée. Mieux connaître leur population et leurs habitudes, pour des fins de protection et d'éducation, représente une priorité.

Habitat de l'omble : L'omble de fontaine et l'omble chevalier fréquentent plusieurs plans d'eau du parc, mais peu de connaissances existent sur leur population et sur leur habitat. L'évaluation de la qualité de l'habitat serait un premier pas afin de mieux évaluer l'état de santé des espèces et de faire des gestes pour améliorer la conservation de celles-ci.

Dynamique d'érosion et de sédimentation de la rivière

Malbaie : La rivière Malbaie subit d'importantes crues au printemps et à la suite de précipitations très abondantes en été

et à l'automne. Dans le contexte des changements climatiques, les impacts de ce phénomène climatique sur la faune, la flore ainsi que sur les opérations préoccupent l'équipe du parc.

Populations floristiques et fauniques de milieux sensibles :

L'écologie de plusieurs écosystèmes du parc est encore mal connue. Le manque de connaissances des espèces présentes, des caractéristiques des populations et des impacts d'un éventuel développement sur certains milieux sensibles représente une problématique de taille pour le parc. Les secteurs du lac Noir, de l'érablière à orme et à frêne et des sommets (où sont présents les caribous et la végétation arctique-alpine) comptent parmi les milieux à cibler de façon prioritaire pour réaliser des travaux d'acquisition de connaissances et de recherche.

Accessibilité et restriction

Le secteur principal du parc national est accessible en automobile à partir du sud, par la route qui traverse le village de Saint-Aimé-des-Lacs et qui rejoint la route 138. Les plateaux sont accessibles par divers chemins forestiers. En hiver, les opérations du parc sont arrêtées, et les bâtiments sont fermés et non accessibles. La route principale qui donne accès au parc est fermée entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} mai.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Mireille Boulianne

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
418 439-1227, poste 30
boulianne.mireille@sepaq.com
25, boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1C2

PARC NATIONAL DE L'ÎLE-BONAVENTURE-ET-DU-ROCHER-PERCÉ

Superficie : 5,8 km²

Secteurs : Île-Bonaventure, Rocher-Percé, complexe historique Charles-Robin et bande marine

Région administrative : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Description du parc

Le territoire du parc national de l'île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé est entouré par les eaux du golfe du Saint-Laurent. Les falaises élevées ceinturant l'île et le rocher accueillent onze espèces d'oiseaux marins, formant le plus important refuge d'oiseaux migrateurs du Québec ainsi que la plus importante colonie de fous de Bassan au monde. L'île Bonaventure est recouverte à 80 % par une forêt de type boréal, dominée par l'épinette blanche, le sapin baumier et le bouleau à papier. La moitié de la forêt est aujourd'hui en régénération à la suite d'une épidémie de dendroctone de l'épinette qui a ravagé la forêt en 1998. Le pourtour de l'île est composé de champs, prairies, milieux humides et falaises. Cinq formations géologiques se retrouvent dans le parc et sa périphérie, témoignant de la richesse géologique exceptionnelle de la région.

Axes de recherche prioritaires

Impact des changements climatiques sur l'écosystème de l'île Bonaventure : Le pont de glace qui traditionnellement reliait l'île Bonaventure au village de Percé en hiver se fait de plus en plus rare. Le réchauffement des températures hivernales observé depuis plusieurs années est responsable de la dégradation (et quasi-disparition) de ce pont de glace, isolant ainsi les populations animales (qui ne volent pas). Quelles seront les conséquences de ce changement sur les populations animales et sur l'ensemble de l'écosystème insulaire?

Évolution de la forêt de l'île Bonaventure : Au cours des siècles, le paysage de l'île Bonaventure a été modifié par l'action des perturbations naturelles, mais également par les habitants de l'île qui défrichèrent la forêt pour utiliser le bois, cultiver la terre, élever du bétail, etc. Les milieux humides situés au centre de l'île sont d'excellents témoins qui pourraient nous permettre de retracer l'historique de la forêt et de l'utilisation faite par les habitants.

Activités humaines pratiquées dans la bande marine : La bande marine autour de l'île et du rocher est utilisée par les plaisanciers, plongeurs et croisiéristes tout au long de la saison estivale. Quels sont les impacts de ces activités sur le milieu marin et les oiseaux marins qui nichent dans les falaises?

Accessibilité et restriction

Le parc est ouvert de la fin mai à la mi-octobre. L'île est accessible par bateau. Le transport des employés et des visiteurs est assuré par des compagnies privées.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Catherine Boulay

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
418 782-2240

boulay.catherine@sepaq.com

4, rue du Quai, C.P. 310, Percé (Québec) G0C 2L0

PARC NATIONAL DES ÎLES-DE-BOUCHERVILLE

Superficie : 8,14 km²

Secteurs : Île Sainte-Marguerite, Île de la Commune, Île Grosbois

Région administrative : Montérégie

Description du parc

Le territoire du parc national des Îles-de-Boucherville est constitué de cinq îles situées au cœur du fleuve Saint-Laurent, à proximité de Montréal. Le paysage plat du parc est caractérisé par la présence d'écosystèmes terrestres, aquatiques et semi-aquatiques. Les champs en friche et les milieux en régénération sont prédominants, témoignant du passé agricole des îles. Ici et là apparaissent quelques secteurs boisés dont le plus important est le boisé Grosbois, une frênaie à tilleul et érable argenté, d'une étendue de 18 hectares. Les îles, c'est aussi le royaume des milieux humides (marais, prairies inondables et marécages). Cette variété de milieux fait du parc un lieu de grande diversité sur le plan de sa flore et de sa faune. On y retrouve une dizaine d'espèces rares.

Axes de recherche prioritaires

Les espèces végétales envahissantes : De nombreuses espèces envahissantes sont présentes au parc. Parmi celles-ci, mentionnons particulièrement le roseau commun (*Phragmites australis*), le rorippa amphibie (*Rorippa amphibia*), le phalaris roseau (*Phalaris arundinacea*), le butome à ombelle (*Butomus umbellatus*) et la salicaire pourpre (*Lythrum salicaria*). La renouée japonaise (*Fallopia japonica*) est aussi présente à quelques endroits. Il y aurait lieu d'évaluer les possibilités d'intervenir sur ces espèces dans certains secteurs jugés prioritaires pour ne pas nuire à l'intégrité écologique du territoire.

L'évolution du milieu naturel à la suite de l'abandon de l'agriculture : Depuis de nombreuses années, l'agriculture était pratiquée sur 248 hectares à l'intérieur du parc. En 2008, l'agriculture a pris fin sur 64 hectares. En 2012, l'abandon de l'agriculture se poursuivra sur 42 hectares. Enfin, en 2016, l'agriculture cessera définitivement au parc. Le parc pourrait, en quelque sorte, servir de laboratoire pour étudier l'évolution du milieu naturel à la suite de l'abandon de l'agriculture, tant au niveau de la flore que de la faune.

L'évolution des groupements végétaux terrestres depuis les 25 dernières années : En 1986, dans le cadre d'un projet de maîtrise, la description des groupements végétaux du parc avait été réalisée. Vingt-cinq ans plus tard, nous souhaitons en obtenir une mise à jour pour avoir une connaissance plus fine du territoire.

L'état de situation des frayères : L'état des connaissances à ce sujet date de 1974. En 2009, dans le cadre d'une étude sur le phragmite, quelques secteurs ont fait l'objet d'une évaluation. Il y aurait lieu d'actualiser les données sur l'état de l'ensemble des frayères dans l'archipel des îles de Boucherville.

Recherche archivistique historique (Parc King Edward, maison Grosbois et autres), suivi de fouille, le cas échéant : L'objectif du projet est de documenter l'occupation de l'île Grosbois par le parc King Edward (1909-1928) et la maison Grosbois (volet dépendances) (≈1800-1947) pour faciliter la localisation des vestiges et par la suite, d'effectuer des fouilles pour localiser précisément les divers bâtiments du parc et les dépendances de la maison Grosbois.

Accessibilité et restriction

Seule l'île Sainte-Marguerite est accessible à l'année. L'accès aux autres îles est possible lorsque le bac à câble est en opération, soit du début mai à la mi-novembre. De plus, l'hiver, il faut attendre que l'épaisseur de glace soit suffisante dans le chenal Grande-Rivière pour pouvoir accéder aux autres îles à pied, à raquette ou à ski. Le réseau routier est accessible à l'année. Il est limité à l'île Ste-Marguerite. L'accès nautique est accessible d'avril à fin novembre.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Nathalie Rivard

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
450 928-5089, poste 223

rivard.nathalie@sepaq.com

55, Île Ste-Marguerite, C.P. 310, Boucherville (Québec) J4B 5J6

PARC NATIONAL DE LA JACQUES-CARTIER

Superficie : 670 km²

Secteurs : De la vallée, Rivière à l'Épaulé, Sautauriski et Jumeau

Région administrative : Capitale-Nationale

Description du parc

Le parc se situe dans la région naturelle du massif des Laurentides et se divise en deux unités de paysage, soit le plateau et la vallée de la Jacques-Cartier. Le plateau est caractérisé par un immense dôme, d'une altitude variant de 800 à 1 000 mètres, parsemé de vallées et de nombreux lacs. Dans ces derniers, l'omble de fontaine y vit en exclusivité à l'exception de quelques lacs où l'on note la présence de l'omble chevalier. La forêt boréale domine le paysage, et la faune y est abondante. Formée par une immense fracture dans la croûte terrestre, la vallée de la Jacques-Cartier offre un paysage grandiose où la forêt de feuillus et la forêt mixte colonisent les fonds et parois des vallées. Dans les rivières Sautauriski et Jacques-Cartier, le saumon Atlantique est présent.

Axes de recherche prioritaires

État des populations de caribous, loups et orignaux : Le parc est l'hôte de nombreuses espèces fauniques. Toutefois, nous ne possédons que des données partielles sur bon nombre de celles-ci. Il serait très intéressant d'en connaître davantage sur l'utilisation du territoire par ces espèces et sur leurs relations écologiques afin d'assurer la pérennité de ces dernières.

Impact des stress périphériques sur les différentes composantes biophysiques du parc : La majeure partie du parc est entourée de terres où l'on effectue des coupes forestières, de la chasse et du piégeage. De plus, l'agrandissement de la route 175 accompagné d'une clôture anticervidés qui traverse le parc sur plusieurs kilomètres, constitue un axe important de fragmentation du territoire. L'impact de ces différents stress sur les populations animales et floristiques ainsi que sur les divers bassins hydrographiques présents au parc sont au cœur de nos préoccupations.

État des salmonidés et autres espèces de poissons de la rivière Jacques-Cartier : Depuis plus de 20 ans, les saumons Atlantique qui se présentent à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier sont transportés par camion jusque dans le parc. Nous connaissons le nombre d'individus qui est amené au parc chaque année, mais connaissons très peu la dynamique de la population. De plus, depuis plusieurs années, il semble y avoir une recrudescence d'espèces de poissons autres que l'omble de fontaine dans la rivière. Quels sont les impacts de ces populations sur l'omble de fontaine et le saumon Atlantique.

Évolution des espèces floristiques : Les coupes forestières étant interdites depuis 1981, nous assistons à l'évolution naturelle des peuplements forestiers et donc à leur vieillissement. Est-ce que le vieillissement des forêts aura un impact sur les populations floristique et faunique? Des écosystèmes forestiers exceptionnels ont été cartographiés au parc, mais nous ne connaissons pas leur état actuel.

Accessibilité et restriction

Le réseau routier est généralement accessible de la mi-mai à la fin du mois d'octobre. Les secteurs Rivière à l'Épaulé, Sautauriski et Jumeau nécessitent un véhicule routier approprié ou un véhicule tout-terrain.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Benoit Dubeau

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
418 848-3599, poste 227

dubeau.benoit@sepaq.com

103, chemin de la Vallée-de-la-Jacques-Cartier, Stoneham
(Québec) G3C 2T5

PARC NATIONAL DU LAC-TEMISCOUATA

Superficie : 176 km²

Région administrative : Bas-Saint-Laurent

Description du parc

Le parc national du Lac-Témiscouata protège désormais un échantillon représentatif de la région naturelle des monts Notre-Dame. Le climat est de type subpolaire, subhumide et continental intermédiaire. Il se caractérise par une grande diversité tant du point de vue historique que biologique. Trente-deux sites archéologiques, datant parfois de 8000 ans, y ont été répertoriés. D'un point de vue floristique, le parc abrite plusieurs vieilles forêts dont une pinède rouge à pin blanc classée écosystème forestier exceptionnel et de nombreuses plantes rares. Le parc protège des territoires dont l'intégrité écologique forestière est parmi les plus élevées à l'échelle du Bas-Saint-Laurent. Les nombreux lacs et rivières offrent une grande diversité d'habitats aquatiques. Le parc abrite également le plus grand ravage de cerf de Virginie du Bas-Saint-Laurent ainsi que plusieurs sites de nidification du pygargue à tête blanche.

Axes de recherche prioritaires

Étude de l'impact de la création d'un parc sur le cerf de Virginie : Le parc abrite le plus grand ravage de cerf de Virginie du Bas-Saint-Laurent. Il sera particulièrement important de documenter l'impact de la création du parc sur les caractéristiques du ravage et son évolution dans le temps, la dynamique de la population de cerf, ainsi que l'impact d'une possible fluctuation de cette population sur la faune et la flore du parc.

Étude de la population de pygargue à tête blanche : Les observations de pygargue sur le territoire du parc et aux abords sont régulières. Deux sites de nidification ont été documentés dans le parc. Le pygargue est d'ailleurs l'animal emblème du parc. Nous avons donc un intérêt particulier pour promouvoir des études visant à mieux connaître et protéger cette espèce.

Étude de l'épinoche à trois épines : Une forme rare d'épinoche à trois épines est présente dans le parc. Outre le suivi de cette population, il existe une opportunité pour comprendre l'impact des facteurs écologiques sur l'apparition et

la persistance de cette forme rare d'épinoche.

Étude des plantes rares et de l'impact de la création du parc sur la succession végétale : De nombreuses plantes rares telle le *Calypso bulbosa* sont présentes dans le parc. Nous souhaitons améliorer nos connaissances sur ces espèces et documenter l'impact de la création d'un parc, des aménagements et des activités humaines sur ces dernières.

Vieillessement et modification de la biodiversité des forêts : La création du parc devrait permettre de conserver intégralement une large portion de la forêt représentative de la région. On peut prévoir une évolution de la forêt vers des stades de successions supérieurs, actuellement rares à l'échelle du Bas-Saint-Laurent. Des études sur la succession végétale et les modifications de la biodiversité liées au vieillissement des forêts pourraient représenter des apports importants.

Suivi des populations de poissons et de l'impact de la création du parc sur le milieu aquatique : Le parc protège désormais 69% des frayères pour le touladi du lac Témiscouata et six frayères pour le corégone au niveau du dernier tronçon de la rivière Touladi. Des études visant à améliorer l'état des connaissances, le suivi des frayères ainsi que la dynamique de ces populations de poisson suite à la création du parc sont des pistes de recherche intéressantes.

Autres pistes de recherches possibles : Etudes archéologiques et historiques, études socio-économiques de la création d'un parc, étude sur les amphibiens et reptiles, etc.

Accessibilité et restriction

À venir

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Samuel Moreau

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
418 855-5508

moreau.samuel@sepaq.com

150, St-Joseph, C.P. 28, Squatec (Québec) G0L 4H0

PARC NATIONAL DE MIGUASHA

Superficie : 0,8 km²
Région administrative : Gaspésie

Description du parc

Le parc national de Miguasha protège et met en valeur la Formation d'Escuminac (Dévonien supérieur) qui affleure dans une falaise de roches sédimentaires donnant sur l'estuaire de la rivière Ristigouche. Connue à travers le monde dès le 19^e siècle, la biodiversité fossile de Miguasha comprend des poissons, des invertébrés et des plantes, d'une conservation exceptionnelle, qui ont vécu, il y a 380 millions d'années, dans un environnement estuarien nouvellement formé au pied des Appalaches. Parmi cette faune, des poissons à nageoires charnues renseignent sur la transition entre les milieux aquatique et terrestre chez les vertébrés. Le musée d'histoire naturelle du parc abrite un centre de recherche et une collection totalisant plus de 11 000 spécimens issus de cette formation. Depuis 1999, cette biodiversité unique est inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Axes de recherche prioritaires

Le site fossilifère de Miguasha possède une longue tradition de recherche depuis sa découverte en 1842. Au fil des décennies, des chercheurs internationaux ont continuellement été attirés par l'abondance de spécimens et la finesse de la conservation des fossiles qu'on y retrouve, résultant en un nombre impressionnant de publications scientifiques portant sur la flore, la faune et l'environnement fossile de la Formation d'Escuminac. Cet engouement ne s'est jamais démenti si bien qu'aujourd'hui, la recherche est encore au cœur du développement du parc national de Miguasha.

La mise en place de projets de fouilles annuels fournit des centaines de nouveaux spécimens qui deviennent accessibles aux paléontologues d'ici et d'ailleurs. Récemment, le parc national de Miguasha s'est doté d'un partenaire scientifique majeur avec la création de la Chaire de recherche en paléontologie et biologie évolutive de l'UQAR (www.paleobio.com). Présentement, trois étudiants gradués québécois rattachés à cette chaire développent des projets centrés sur le site de Miguasha. Le parc entretient également

des collaborations avec d'autres institutions, telles que le Muséum National d'Histoire naturelle de Paris (CRNS) ou des chercheurs (canadiens ou étrangers). Ces derniers peuvent bénéficier de prêts leur permettant de travailler dans leur institution respective ou encore profiter des services de recherche du musée d'histoire naturelle de Miguasha pour effectuer leurs recherches sur place.

Au-delà de tous ces projets en cours, le parc national de Miguasha est très intéressé à continuer à développer des partenariats de recherche avec de nouveaux collaborateurs. Le potentiel de recherche de la Formation d'Escuminac et de ses fossiles est tel qu'il serait vain de tenter d'énumérer toutes les priorités de recherche existantes. Il nous fera un grand plaisir de vous accueillir et de collaborer avec vous!

Accessibilité et restriction

Situé sur la pointe de Miguasha, le parc est accessible par le réseau routier en quittant la route 132 dans les municipalités d'Escuminac (9 km) ou de Nouvelle (6,3 km). L'accès piétonnier à la falaise fossilifère, à proximité du musée, se fait par deux escaliers, alors que l'accès à la falaise avec un véhicule léger, à des fins de recherche, est également possible.

La falaise fossilifère n'est pas accessible à compter dès les premières neiges jusqu'à la fin du printemps.

Coordonnées des personnes à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

France Charest / Olivier Matton

Coresponsables du service de la conservation et de la recherche
418 794-2475
charest.france@sepaq.com / matton.olivier@sepaq.com
231, Miguasha Ouest, C.P. 183, Nouvelle (Québec) G0C 2E0

PARC NATIONAL DU MONT-MÉGANTIC

Superficie : 55 km²

Secteurs : De l'Observatoire et De Franceville

Région administrative : Estrie

Description du parc

Monts, vallées, crêtes et collines confèrent au parc national du Mont-Mégantic une forme unique qui recèle un milieu naturel impressionnant. On y retrouve une flore très diversifiée, plus de 125 espèces d'oiseaux et une vingtaine d'espèces de mammifères, en plus de plusieurs espèces d'amphibiens. Le paysage du parc est par ailleurs caractérisé sur le plan géologique par une intrusion magmatique qui marque l'ensemble du territoire.

Axes de recherche prioritaires

Écologie de la restauration : Le parc national du Mont-Mégantic comporte plusieurs endroits dégradés par l'érosion (notamment les bords de route et de sentiers multifonctionnels). Plus particulièrement, la construction de la route des sommets a causé une forte perturbation sur un des flancs du Mont-Mégantic. Cette zone constitue un endroit intéressant pour des projets de restauration en pente forte.

Caractérisation détaillée d'un écosystème exceptionnel situé en altitude : On retrouve sur les massifs du Mont-Mégantic et du Mont St-Joseph, à plus de 1 000 m d'altitude, un écosystème forestier exceptionnel. Cette sapinière à oxalide de montagne porte le statut de forêt rare et ancienne. Situé en plus dans une zone de préservation, et constituant l'habitat principal de la Grive de Bicknell, une espèce considérée comme vulnérable, cet écosystème au climat particulier est propice pour des travaux de recherche.

Écotoxicologie : Des analyses portant sur la présence de contaminants comme le mercure dans les habitats en altitude pourraient aussi être réalisées, comme cela a déjà été le cas sur d'autres sommets du sud du Québec, notamment dans les Monts Sutton. En effet, les écosystèmes situés à plus de 900 m semblent être sujets à une contamination plus importante.

Entomologie : Nous avons peu de données sur les différentes espèces d'invertébrés du parc. De plus, le fort gradient altitudinal présent au parc pourrait être associé à des recherches sur cette question.

Géomorphologie et géologie : À la suite des travaux de recherche sur une caractérisation géomorphologique du territoire du parc effectués en 2006, un approfondissement de cette analyse est envisagé au sujet des dépôts fluviaux présents le long de la vallée du secteur de Franceville.

Accessibilité et restriction

La route principale du parc est accessible entre la fin avril et la fin octobre (variable en fonction du climat).

Il n'y a pas de restriction majeure au niveau de l'accessibilité, sauf en ce qui a trait à la réserve écologique Samuel-Brisson qui est sous juridiction du MMDEP.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Camille-Antoine Ouimet

Responsable du service de la conservation et de la sécurité

ouimet.camilleantoine@sepaq.com

819 888-2941, poste 230

189, route du Parc, Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0

PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD

Superficie : 54,9 km²

Secteurs : Lac-Stukely, Lac-Fraser, Jouvence

Région administrative : Estrie

Description du parc

Le parc national du Mont-Orford représente la région naturelle des monts Sutton, qui sont le prolongement des montagnes Vertes du Vermont. Les grandes crêtes arrondies, entrecoupées de larges vallées et surplombées par d'imposants massifs, font partie de la chaîne de montagnes des Appalaches. L'érablière recouvre près de 75 % du territoire. Heureux mélange de cours d'eau, de forêts, de vallées et de montagnes, le territoire offre une variété d'écosystèmes où évoluent près de 211 espèces animales et 230 espèces végétales. Parmi celles-ci, on dénombre 31 espèces qui ont un statut particulier et quatre écosystèmes forestiers exceptionnels.

Axes de recherche prioritaires

La nidification du faucon pèlerin en paroi d'escalade :

Depuis 2008, un couple de faucons pèlerins (*Falco peregrinus anatum*) niche à la paroi d'escalade du pic aux Corbeaux. Un plan de gestion de la paroi a été élaboré pour permettre la cohabitation entre les grimpeurs et cette espèce faunique vulnérable. Afin d'approfondir nos connaissances, il reste certains paramètres à définir comme le seuil de tolérance visuel et sonore des oiseaux en fonction de la topographie de la falaise, de la configuration des voies d'escalade et du sentier d'approche.

Succès reproducteur des tortues serpentines et peintes :

Chaque année, les tortues serpentines et peintes du parc utilisent les bordures de routes pour faire leur nid. Au cours du processus, les tortues sont souvent victimes d'accidents routiers. De plus, la configuration linéaire des routes semble favoriser la prédation des nids par le raton laveur.

L'impact du développement périphérique sur le parc :

Le territoire du parc est soumis à de fortes pressions périphériques. Les développements immobiliers sont en progression et réduisent de plus en plus les possibilités d'échange avec les territoires limitrophes (corridors).

L'état de santé des forêts : Le parc est constitué majoritairement d'érablières matures. Plusieurs maladies et insectes ravageurs y sont présents. Un certain dépérissement est observé dans le secteur du camping du Lac-Stukely. Il serait pertinent d'évaluer le rôle de l'approvisionnement en bois pour les feux de camp sur l'introduction de maladies ou d'insectes exotiques telle que la maladie corticale du hêtre.

Accessibilité et restriction

La route principale du secteur du Lac-Stukely est accessible entre le début mai et la fin novembre (variable selon le climat).

Le pic aux Corbeaux est fermé pendant la période de nidification du faucon pèlerin.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Claudia Lascelles

Responsable du service de la conservation et de l'éducation

lascelles.claudia@sepaq.com

819 843-4545, poste 428

3321, chemin du Parc, Canton d'Orford (Québec) J1X 7A2

PARC NATIONAL DU MONT-SAINT-BRUNO

Superficie : 7,9 km²

Région administrative : Montérégie

Description du parc

Le parc national du Mont-Saint-Bruno est un îlot forestier enclavé dans un territoire fortement occupé par l'urbanisation et l'agriculture. Il est le parc national le plus fréquenté du réseau avec une fréquentation annuelle de près de 800 000 personnes. On y pratique la randonnée pédestre, le pique-nique, le vélo et le ski de fond. Il représente la région naturelle des Collines Montérégiennes. Malgré tout, ce territoire possède une biodiversité exceptionnelle. Tout d'abord, on y retrouve quatre groupements forestiers exceptionnels, près de 600 espèces végétales vasculaires dont 23 sont désignées menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être, 15 espèces de poissons (quatre lacs et une tourbière), 14 espèces d'amphibiens, six espèces de reptiles, 200 espèces d'oiseaux et près de 40 espèces de mammifères. Le mont Saint-Bruno se distingue par sa géologie et sa biodiversité, mais également par son patrimoine historique.

Le parc abrite un territoire sous bail (pente de ski alpin) et un verger

Axes de recherche prioritaires

Étude démographique de certaines plantes rares : On retrouve plus d'une vingtaine d'espèces végétales et animales rares sur le territoire du parc. De ce nombre, six espèces végétales sont suivies depuis près de dix ans. Il serait intéressant d'analyser les données déjà obtenues et d'étudier la démographie d'autres espèces présentes au parc.

L'effet de la fragmentation du territoire : Le parc national du Mont-Saint-Bruno est un excellent territoire de recherche sur les effets de la fragmentation. L'effet de lisière se retrouve non seulement sur son périmètre, mais également à l'intérieur par la présence de plusieurs aménagements. Quels en sont les effets sur la faune et la flore? Comment peut-on amenuiser l'impact de la fragmentation?

L'effet de la déprédation de l'écureuil gris sur la dynamique forestière : Depuis une quinzaine d'années environ, on observe une déprédation de l'écureuil gris sur les branches et les troncs de l'érable à sucre. En effet, les écureuils gris écorcent les arbres et arbustes pour se nourrir du cambium et de la couche superficielle du bois. Un protocole de suivi a été élaboré par les employés du parc depuis 2004. Ce comportement est variable d'une année à l'autre, mais il n'en demeure pas moins qu'il peut avoir un effet sur la dynamique forestière, car la déprédation vise systématiquement une seule espèce, l'érable à sucre.

Revitalisation d'une tourbière : Le territoire du parc pourrait s'agrandir à plus ou moins brève échéance, ce qui ajouterait aux écosystèmes du parc une tourbière d'environ 90 hectares. Le drainage de ce secteur a été grandement modifié au cours des dernières décennies afin d'améliorer la production des terres agricoles voisines. La tourbière ne reçoit pas toute l'eau qu'elle devrait, et sa composition floristique pourrait en être affectée.

Effet du cerf de Virginie sur la biodiversité : C'est maintenant reconnu que le broutage excessif du cerf de Virginie sur la végétation a un effet désastreux sur la flore. Qu'en est-il vraiment au mont Saint-Bruno? Que pouvons-nous faire pour diminuer les effets de ce problème?

Accessibilité et restriction

Le parc est accessible en auto, VTT, voiturettes de golf.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Nathalie Rivard

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
450 928-5089, poste 223

rivard.nathalie@sepaq.com

55, Île Ste-Marguerite, C.P. 310, Boucherville (Québec) J4B 5J6

PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT

Superficie : 1510 km²

Secteurs : Diable, Pimbina et Assomption

Régions administratives : Laurentides et Lanaudière

Description du parc

Des montagnes vieilles d'un milliard d'années, érodées, remodelées par les glaciers, avec une altitude moyenne de 400 m à 500 m et le mont Tremblant qui atteint 931 m, composent le territoire. Le parc forme l'îlot le plus élevé de la région. Une forêt feuillue mêlée de conifères et l'érablière à bouleau jaune dominant sur les pentes. La sapinière à bouleau blanc occupe les hauts sommets. Le climat clément de quelques zones basses explique la présence d'espèces du sud comme le tilleul et l'érable argenté. En divers endroits, l'abondance des sapins et des bouleaux blancs rappelle que des forêts ont fait l'objet d'exploitation de la fin du 19^e siècle à 1990.

À travers les montagnes, six rivières, 400 lacs et une multitude de ruisseaux couvrent plus de 5 % du territoire. Dans ces eaux généralement profondes aux rives escarpées, la végétation aquatique est peu abondante avec de rares marais riches et quelques baies herbeuses de grands lacs. Partout les eaux sont de qualité. Situé à la tête de bassins hydrographiques, le parc protège une partie de la tête des eaux des bassins des rivières L'Assomption, Matawin et Rouge

La diversité faunique du parc est représentative de la diversité de la région naturelle dans laquelle il se situe, les Laurentides méridionales : 45 espèces de mammifères recensées ou probablement présentes, 202 espèces d'oiseaux recensées au fil des ans, 34 espèces de poissons, 14 espèces d'amphibiens et six espèces de reptiles.

Axes de recherche prioritaires

Le loup de l'Est et sa relation avec les autres espèces (orignal, cerf de Virginie, castor, humain) : Le loup de l'Est est l'emblème du parc. La présence de meutes de loups témoigne de la nature sauvage du territoire, de son immensité et de l'abondance des proies. La santé de la population de ce prédateur au sommet de la chaîne alimentaire est un indicateur de la santé et de la productivité des écosystèmes. Mais les

loups du parc sont-ils bel et bien des loups de l'Est? Comment se porte la population de ce grand carnivore sur notre territoire? Quelle est la capacité de support du milieu? Quelle dynamique entretient-il avec ses proies? Quelles sont les menaces pour l'équilibre des meutes du parc? Quelle est la perception des citoyens vivant en périphérie du parc face à ce prédateur? Le nourrissage des cerfs de Virginie dans les villages environnants a-t-il un impact sur la population de loups? Quelles sont les mœurs des loups du parc?

Espèces à statut particulier : Le parc national du Mont-Tremblant abrite plusieurs espèces ayant un statut particulier, potentiellement présentes ou ayant été retrouvées sur le territoire, pour lesquelles il est requis de statuer sur l'état des populations, de caractériser les habitats, de déterminer les menaces ainsi que des mesures de conservation et de développement des méthodes de suivi.

Espèces non indigènes, envahissantes ou surabondantes : Il serait intéressant d'évaluer la présence et la répartition d'espèces non indigènes, surabondantes (aquatiques particulièrement) ou envahissantes (telles que le tussilage farfara (*Tussilago farfarea*) et la renoncule rampante (*Ranunculus repens*)) et le cas échéant, d'analyser la cause de leur présence, proposer des mesures de gestion se rapprochant des processus naturels en évaluant leurs impacts sur les écosystèmes. Il serait aussi intéressant d'évaluer la vulnérabilité du parc aux différentes espèces non indigènes ou envahissantes présentes en région (fauniques et floristiques).

La faune ichtyologique : Le parc compte plus de 400 lacs. De nombreuses espèces y ont été introduites de façon volontaire. Certaines sont nobles (omble chevalier, omble article, truite grise, doré jaune) mais plusieurs sont des espèces compétitrices non indigènes. La pêche sportive est pratiquée sur plus de 100 lacs. Comment se portent les populations indigènes ou introduites des lacs du parc? Quels sont leurs défis? Quelle est la répartition de souches génétiques sur le territoire? La qualité de la pêche sur certains lacs s'est détériorée, pourquoi? 400 lacs, 400 milieux à comprendre.

Évolution des habitats perturbés par l'homme : Un territoire qui s'est développé autour de l'activité forestière, c'est un territoire marqué par l'homme. Digue, flottage de bois, dynamitage de cours d'eau, coupes de bois, chemins, traverses de cours d'eau sont des exemples des activités forestières qui

se sont déroulées sur le territoire avant qu'il obtienne le statut de parc de conservation. Quelles traces l'activité forestière a-t-elle laissées dans les écosystèmes? Comment évoluent les forêts qui ont été exploitées il y a plus de 15 ans? Les lacs endigués ont-ils atteint un nouvel équilibre? Quelle est la dynamique des écosystèmes aquatiques et riverains des plans d'eau où des réaménagements récents ont été faits? Comment évoluent les sols mis à nu dans le passé? Quelle trace le flottage du bois a-t-il laissée sur les lacs et les cours d'eau du parc? Y a-t-il des pistes de solution pour améliorer l'intégrité écologique des écosystèmes du parc? Voilà autant de questions qui n'attendent que des réponses.

Accessibilité et restriction

Le parc est ouvert à l'année. Le réseau routier est généralement accessible entre la mi-mai à la mi-novembre (variable en fonction du climat). Il en est de même pour les accès nautiques. En hiver, le parc est accessible en automobile jusqu'au centre de services du lac Monroe. Le reste du territoire est partiellement accessible par motoneige

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Hugues Tennier

Responsable du service de la conservation et de l'éducation

819 688-2336, poste 2225

tennier.hugues@sepaq.com

4456, chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur (Québec)

J0T 1P0

PARC NATIONAL DES MONTS-VALIN

Superficie : 154 km²

Région administrative : Saguenay–Lac-Saint-Jean

Description du parc

Le massif du mont Valin s'impose avec ses hauts sommets qui dominent le paysage régional. Constitué de roches très anciennes, il possède une histoire géologique complexe. Les études de terrain mettent en évidence l'action des glaciers et leur influence sur la surface du terrain et le réseau hydrographique. Cinq rivières agrémentées de rapides et de quelques chutes sillonnent le massif. Plus de 125 plans d'eau de toute dimension sont présents sur le territoire. La végétation du mont Valin présente une grande diversité en raison de l'altitude et de la présence de deux zones forestières, l'une de type mixte et l'autre de type boréal. Elle recèle près de 450 espèces de plantes vasculaires dont certaines sont rares dans la région. La variété du milieu forestier et la qualité du milieu hydrique offrent une importante gamme d'habitats fauniques. L'omble de fontaine domine dans la plupart des plans d'eau du massif. Pour ce qui est des oiseaux, les observateurs ont recensé plus de 130 espèces dont certaines sont rares à cette latitude. Par ailleurs, plusieurs espèces de mammifères occupent particulièrement le sud du mont Valin.

Axes de recherche prioritaires

Documenter l'utilisation du territoire du parc national des Monts-Valin par le lynx du Canada : Depuis l'été 2001, le lynx du Canada (*Lynx canadensis*) est l'emblème animalier du parc national des Monts-Valin. Dans un avenir que l'on espère proche, le parc souhaite mettre sur pied un programme de recherche et de suivi de cette espèce. Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons en apprendre plus sur les habitudes de vie du lynx et sur sa fréquentation du territoire.

Documenter la dynamique forestière du massif des monts Valin : L'influence conjointe de plusieurs facteurs explique la richesse floristique du territoire du parc national des Monts-Valin. Parmi ceux-ci, mentionnons la situation géographique, la succession des perturbations affectant la végétation et l'exploitation forestière. Nous souhaitons reconstituer l'histoire de l'évolution de la végétation du parc.

Vérifier l'hypothèse de la formation d'un lac proglaciaire dans la vallée de la rivière Valin : Des observations de terrain permettent d'avancer l'hypothèse qu'un lac proglaciaire ait occupé le piémont du mont Valin un certain temps au cours du retrait glaciaire. Nous souhaitons vérifier cette hypothèse afin de préciser les connaissances sur la géomorphologie du parc.

Valider et documenter l'utilisation du territoire et la présence amérindienne sur le territoire du parc : Peu d'information est disponible concernant l'occupation et les activités humaines sur le territoire du parc national des Monts-Valin. Des vestiges subsistent dans le milieu et témoignent de ce passé. Il est nécessaire de documenter davantage ce thème d'intérêt pour l'interprétation au mont Valin.

Développement d'une base de données écologique intégrée à un système d'information à référence spatiale : Il est nécessaire de classer et d'ordonner les informations de nature écologique qui sont récoltées sur le territoire du parc. Afin de profiter pleinement de toute la valeur de ces informations, ce classement devrait inclure un référencement spatial de ces données. Dans ce contexte, nous souhaitons développer un système d'information géographique pour les données écologiques du parc.

Accessibilité et restriction

Le réseau routier est accessible de la fin juin à la fin octobre. Pendant le reste de l'année, l'accès est généralement possible en motoneige.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Claude Pelletier

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
418 674-1200, poste 230

pelletier.claude@sepaq.com

360, rang Saint-Louis, Saint-Fulgence (Québec) G0V 1S0

PARC NATIONAL D'OKA

Superficie : 23,7 km²

Région administrative : Laurentides

Description du parc

Le parc national d'Oka est reconnu pour la variété de ses paysages : friches arbustives et arborées, champs, pinèdes de pin blanc, chênaies de chêne rouge, érablières à sucre ou à érable argenté, marais, lacs, milieux sablonneux et hauts rivages, pour n'en nommer que quelques-uns. Quatorze groupements végétaux y ont été identifiés. Terrestres ou aquatiques, ces milieux contribuent à la grande biodiversité que l'on retrouve sur le territoire. D'une haute importance dans la conservation de certaines espèces à statut particulier au Québec, le parc abriterait plus d'une trentaine d'espèces de plantes vasculaires.

D'un côté archéologique, trois sites d'origine amérindienne ont été identifiés. Plus récemment, le site du Calvaire d'Oka a été classé patrimoine historique.

Axes de recherche prioritaires

Utilité des champs et friches pour la biocénose et la protection de l'intégrité d'une aire protégée : Champs agricoles, friches et milieux perturbés par l'homme se côtoient et occupent une bonne superficie du parc. La régénération végétale y est lente et plutôt favorable à la colonisation par des espèces végétales non indigènes. Il est donc important de mieux connaître l'impact, tant au niveau local que régional, de ces parcelles sur la biodiversité et l'intégrité du milieu naturel.

Rôle et efficacité d'un territoire protégé dans la conservation des espèces en milieu périurbain : Échantillon forestier et aquatique, le territoire du parc est principalement enclavé par le développement urbain et l'agriculture. C'est pourquoi, il est important de se questionner sur l'avenir de certaines populations fragiles, défavorisées par ce phénomène d'îlot qui a pour conséquence, entre autres, une perte de flux génétique.

Impacts anthropiques des activités récréatives sur les communautés aquatiques littorales et de hauts rivages du lac des Deux Montagnes : Depuis longtemps, les berges du lac sont utilisées à des fins récréatives. À une certaine époque,

le parc était un territoire voué à la récréation. Avec le temps, l'achalandage a augmenté et la nature des activités qui s'y déroulent a évolué, par exemple, par l'utilisation de motomarines, de surfs cerfs-volants, etc. Comment le milieu naturel a-t-il réagi à ces changements? Les impacts de cet achalandage sont-ils néfastes? La capacité de support de ces activités récréatives et leur effet sur le milieu sont-ils acceptables?

Constats et impact du glacié sur les milieux naturels de la berge du lac des Deux Montagnes située au parc national d'Oka : Différentes disciplines comme l'hydrologie, la géotechnique ou la géomatique peuvent trouver un intérêt dans l'étude du glacié du lac des Deux Montagnes et de son impact sur les berges. Un projet de stabilisation mécanique et végétale à plusieurs volets permettra de mieux comprendre le phénomène et de mettre à l'épreuve leur efficacité selon les conditions du milieu.

Contrôle des espèces exotiques envahissantes : Plusieurs espèces exotiques envahissantes ont colonisé le territoire. Pour la plupart, leur propagation est grande et difficilement contrôlable. Dans les parcs, des méthodes efficaces et respectueuses du milieu doivent s'appliquer à ces espèces. Dans le cas des nouvelles colonisations, on se doit d'agir rapidement afin de contrôler le problème pendant qu'il est encore à portée de main.

Accessibilité et restriction

Le parc est ouvert à l'année et donc accessible en toute saison, selon le type de transport nécessaire aux déplacements des équipes de recherche. Plusieurs sentiers parcourent le territoire, plus de 11 km de berges sont accessibles par voie navigable et quelques kilomètres de route longent le parc ou le traversent, ce qui facilite l'accès à divers endroits.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Raphaël Goulet

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
450 479-8365, poste 231

goulet.raphael@sepaq.com

2020, chemin d'Oka, Oka (Québec) J0N 1E0

PARC NATIONAL DE PLAISANCE

Superficie : 28,1 km²

Secteurs : Des Presqu'îles (Plaisance) et Thurso

Région administrative : Outaouais

Description du parc

Le parc national de Plaisance est un archipel d'îles et de presqu'îles situé au cœur de la rivière des Outaouais. 65% de sa superficie est composé d'eau libre et de milieux humides. La moitié de sa partie terrestre est composée de forêts feuillues. L'autre correspond à des milieux ouverts, témoins de l'ancienne vocation agricole du territoire.

Les deux secteurs du parc sont coupés en deux par une importante rivière : la rivière de la Petite Nation. La jonction entre cette rivière et la rivière des Outaouais, et la grande diversité d'habitats du parc, en font un territoire doté d'une grande biodiversité floristique et faunique, mais également un lieu où l'histoire humaine remonte à une époque très lointaine.

Axes de recherche prioritaires

Nidification de la tortue serpentine : Le parc abrite une très grande population de tortues serpentes. Chaque année, on y observe la ponte par quelques centaines de femelles sur le territoire à proximité des aménagements. La facilité d'observer cette espèce et son importante population font du parc un endroit de prédilection pour étudier ce reptile déclaré vulnérable au Canada.

Archéologie : Il est maintenant reconnu que l'histoire humaine du territoire remonte à plus de 8 000 ans. Les découvertes en ce sens sont récentes, et beaucoup de cette histoire demeure à découvrir. Le territoire fut également un important lieu de rassemblement pour les voyageurs et les amérindiens qui échangeaient à une époque plus près de nous. Les vestiges de ces moments de notre histoire ne sont pas encore trouvés.

Plantes exotiques envahissantes : Le parc est fortement colonisé par la salicaire pourpre. Les terres agricoles laissées en friche ont favorisé la propagation. Des populations de roseau de Chine, de renouée japonaise et de roseau commun font leur apparition sur le territoire. Ainsi, l'intégrité de nos 7 km² de

milieux humides est menacée.

Castor d'Amérique : La population de castors au parc est évaluée à environ 75 huttes actives, soit près de 15 huttes au 10 km². Il s'agit certainement de l'une des plus fortes densités au Québec. L'étude de dynamique d'une telle population serait intéressante, d'autant plus que cette surpopulation amène d'importants problèmes de déprédation.

Évolution des habitats humides : Une grande superficie des habitats humides du parc est issue d'aménagements créés entre les années 1970 et 1980, par l'organisme Canards Illimités. L'évolution de ces milieux semi-artificiels ainsi que leur biodiversité se transforme rapidement. Nous voulons mieux comprendre la dynamique des populations animales et végétales pour ainsi mieux guider, s'il y a lieu, nos actions de gestion.

Accessibilité et restriction

La majorité du réseau routier est accessible à partir d'avril jusqu'à la fin de décembre. Les deux importantes rivières du parc sont navigables.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Jean-François Houle

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
819 427-5350, poste 224

houle.jeanfrancois@sepaq.com

1001, chemin des Presqu'îles, Plaisance (Québec) J0V 1L0

PARC NATIONAL DE LA POINTE-TAILLON

Superficie : 92,2 km²

Région administrative : Saguenay-Lac-Saint-Jean

Description du parc

La pointe Taillon constitue une portion du delta de la rivière Péribonka. Elle est entièrement constituée de sable. Un mince cordon forestier ceinture la presqu'île tandis que l'intérieur est occupé par une vaste tourbière. Les milieux humides sont nombreux. En effet, les étangs, marais, marécages et tourbières s'ajoutent à la proximité du lac Saint-Jean et de la rivière Péribonka. Des plantes de milieux humides bordent les levées naturelles, bien drainées, qui sont couvertes de végétaux associés aux milieux secs. Des plantes relictives qui témoignent d'un envahissement postglaciaire occupent les rives de la pointe Taillon. De nombreux animaux ont fait du parc leur lieu de vie. Les figures dominantes sont les castors et les orignaux. Porc-épic, renard roux, loup, ours noir, loutre, lynx du Canada ainsi que de nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles y sont également présents de façon permanente ou occasionnelle.

Axes de recherche prioritaires

Érosion des berges de la pointe Taillon : La pointe Taillon forme une presqu'île sablonneuse qui s'avance dans le lac Saint-Jean. Aucune assise rocheuse naturelle ne la protège de l'érosion par les vagues. La gestion artificielle du lac Saint-Jean à des fins hydroélectriques crée des problèmes d'érosion des berges. Cela se traduit par la perte de terrains, par la modification d'habitats fauniques et par une altération de la flore riveraine. Notons également que le harnachement de la rivière Péribonka a diminué les apports sédimentaires à la pointe Taillon. Le recul des rives du parc national est un phénomène constant qui menace à long terme l'existence de ce territoire voué à la conservation. Des mesures ont été prises, mais les mécanismes d'érosion auxquels est soumise la pointe Taillon constituent un processus actif et complexe.

Utilisation spatiotemporelle de la pointe Taillon par l'orignal et la présence humaine : Une quarantaine d'orignaux sillonnent le territoire du parc national. Ils occupent les forêts qui ceinturent la vaste tourbière du parc où se concentrent les

aménagements du parc. La concentration des orignaux est notable sur la Pointe (un orignal/km² d'habitat favorable). L'occupation spatiotemporelle du territoire par ce troupeau est toutefois peu connue. Les impacts possibles de la présence humaine sur leur utilisation du territoire et sur leur répartition annuelle sont inconnus. Cette étude permettrait d'amorcer une réflexion sur l'offre d'hébergement dans le parc en lien avec la faune. Les résultats permettraient également de mesurer les activités du troupeau en périphérie du parc national (impact routier) et d'alimenter le programme d'activités de découverte du parc.

Description géomorphologique et hydrologique du complexe tourbeux minérotrophe de la pointe Taillon : La tourbière du parc comporte des secteurs très peu explorés. Des étangs percent des zones tourbeuses de type minérotrophe dans la partie nord du parc. La présence d'espèces rares d'insectes et de plantes a été notée. L'étude de ce secteur exige notamment une description géomorphologique et hydrologique.

Gestion des aménagements en présence de castors : Le parc abrite de nombreuses colonies de castors. L'aménagement d'une piste cyclable qui enserme la Pointe a amené la nécessité de faire une gestion des barrages de castors afin d'harmoniser les activités des animaux avec le maintien de la piste. Un inventaire de castors et l'étude de l'évolution de milieux humides touchés par l'aménagement de la piste cyclable guideraient les décisions de gestion.

Utilisation de la pointe Taillon par la grue du Canada : Depuis quelques années, des grues du Canada sont observées plus fréquemment au parc. L'habitat tourbeux de la pointe Taillon semble correspondre aux besoins de cette espèce pour la nidification. Un projet permettant de confirmer la nidification de cette espèce sur le territoire du parc et de la documenter contribuerait à la protection du milieu de vie de cet oiseau sur le territoire et alimenterait le programme d'activités de découverte.

Accessibilité et restriction

Le parc ne comporte pas de réseau routier. La piste cyclable qui le ceinture est cependant praticable en véhicule routier de mai à novembre (variable en fonction du climat) et l'hiver en motoneige. L'ensemble des berges du parc est accessible par voie nautique. La circulation en véhicule motorisé sur la piste cyclable demande certaines précautions pendant l'été lors des périodes de fort achalandage touristique.

PRÉSENTATION DES PARCS DU RÉSEAU PARCS QUÉBEC

Coordonnées de la personne à contacter pour
réaliser un projet de recherche dans le parc

Claude Pelletier

Responsable du service de la conservation et de l'éducation

418 347-5371, poste 230

pelletier.claude@sepaq.com

835, rang 3 Ouest, Saint-Henri-de-Taillon (Québec) G0W 2X0

PARC NATIONAL DU FJORD-DU-SAGUENAY

Superficie : 319,3 km²

Secteurs : La Baie-Éternité, La Baie-Sainte-Marguerite, La Baie-de-Tadoussac.

Régions administratives : Saguenay–Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Capitale-Nationale

Description du parc

Le territoire du parc national du Fjord-du-Saguenay se partage sur les deux rives du fjord du Saguenay, sur environ 100 km de longueur. La plateforme rocheuse du territoire est sillonnée de plusieurs failles et le fjord, cette vallée glaciaire envahie d'eau marine, est assurément l'élément géologique dominant du territoire. Les communautés forestières varient en fonction de l'altitude : la forêt boréale domine les sommets, dont les plus élevés atteignent jusqu'à 600 m, alors qu'une variété de feuillus occupent les vallées. Une dizaine de rivières sillonnent le territoire pour se jeter dans le fjord, et une trentaine de lacs sont présents sur le territoire. La confluence des milieux forestiers, lacustres et marins font du parc un milieu riche en biodiversité, offrant ainsi un territoire propice aux activités de recherche scientifique.

Axes de recherche prioritaires

Recherches archéologiques sur les terrasses de la baie

Sainte-Marguerite : Une douzaine de sites archéologiques sont actifs dans ce secteur, par le biais d'activités pédagogiques de l'Université du Québec à Chicoutimi. D'autres lieux, ne pouvant être fouillés dans le cadre d'un contexte scolaire, mériteraient d'être sondés, et l'acquisition de connaissances quant à la chronologie de plusieurs éléments permettrait une meilleure datation des découvertes.

Historique du secteur de La Baie-Éternité : Une étude historique de ce secteur viendrait renforcer les connaissances culturelles, nettement moins bien documentées sur la rive sud que sur la rive nord. Plusieurs personnes âgées avoisinant le parc seraient en mesure de livrer de précieux témoignages.

Caractérisation des lacs de pêche et des populations

ichthyologiques : Neuf lacs sont ouverts à la pêche à l'omble de fontaine. Une caractérisation complète de ces milieux, tant au

plan biotique qu'abiotique, serait souhaitable pour mieux expliquer les résultats de pêche et ainsi mieux gérer ces territoires.

L'évolution du couvert végétal aux terrasses marines de Tadoussac : Les îlots de végétation progressent tranquillement dans ce secteur aux allures désertiques. La progression du couvert végétal, associée à son impact sur les communautés animales, serait un sujet que nous souhaiterions connaître davantage.

État de la population des cervidés : Nous possédons peu d'information sur les trois espèces de cervidés présents sur le territoire. Une documentation des aires utilisées par les trois espèces, un portrait de l'état de la population d'orignaux de même qu'une étude de la population de caribous forestiers permettraient de mieux protéger ces cervidés, notamment lors de projets de développement de sentiers hivernaux.

Accessibilité et restriction

Le réseau routier du parc est généralement accessible entre mai et novembre (variable en fonction du climat). Certains lieux sont accessibles par la voie nautique.

Restrictions : Les parois bordant le fjord limitent l'accès terrestre par la voie nautique à plusieurs endroits. Certaines parois sont fermées durant la nidification du faucon pèlerin, et certains sentiers sont fermés en automne en raison de la chasse.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Yana Desautels

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
418 272-1509, poste 228

desautels.yana@sepaq.com

91, Notre-Dame, Rivière-Éternité (Québec) G0V 1P0

PARC MARIN SAGUENAY-SAINT-LAURENT

Superficie : 1245 km²

Secteurs : Estuaire moyen, estuaire maritime du Saint-Laurent et fjord du Saguenay

Régions administratives : Saguenay–Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Capitale-Nationale, Bas-Saint-Laurent

Description du parc

Créé en 1998, le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent a pour but de rehausser, au profit des générations actuelles et futures, le niveau de protection des écosystèmes d'une partie représentative du fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent aux fins de conservation, tout en favorisant son utilisation à des fins éducatives, récréatives et scientifiques.

Géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec avec la participation du milieu régional, il fait partie à la fois du réseau des aires marines nationales de conservation du Canada de Parcs Canada et du réseau des parcs du Québec.

Le parc marin est entièrement constitué d'écosystèmes estuariens. Il comprend l'eau et les fonds marins jusqu'à la ligne des hautes marées ordinaires. Les phénomènes océanographiques produits dans la région de la confluence de l'estuaire du Saint-Laurent et du Saguenay favorisent l'abondance de zooplanctons qui attirent une grande diversité d'espèces de poissons, d'oiseaux marins, de baleines et de phoques.

Axes de recherche prioritaires

L'estuaire moyen est l'écosystème le moins connu du parc marin. Il est important de mieux connaître les processus océanographiques, l'abondance des proies, les secteurs importants pour la faune comme les aires de reproduction et d'alimentation, et la fréquentation des aires intensives par le béluga.

Pour tous les écosystèmes du parc marin :

- étude de l'impact des pêches commerciales et récréatives;
- étude de l'impact du trafic maritime sur la faune (bruit, pollution, dérangement) et recherche de solutions;
- étude des effets des nouveaux contaminants sur la faune;
- inventaires d'espèces benthiques et pélagiques;

- suivi de l'abondance et de la biodiversité du zooplancton et des poissons proies;
- suivi de la teneur en oxygène dissous dans les eaux profondes;
- suivi de la production primaire;
- suivi de l'abondance des grands rorquals;
- identification des habitats essentiels des espèces en péril comme le garrot d'Islande et le rorqual bleu;
- suivi de l'abondance de garrots d'Islande et de phoques communs;
- étude des processus écologiques qui supportent la biodiversité (connectivité, productivité et rétention);
- processus océanographiques sur un cycle annuel;
- impact des changements climatiques sur l'abondance des proies et sur la biodiversité;
- étude des facteurs contrôlant l'entrée des poissons de fond dans le fjord du Saguenay (par exemple la morue franche).

Pour en savoir plus, consultez le *Rapport sur l'état du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent (2007)* disponible sur le site www.parcmarin.qc.ca, le *Plan de conservation des écosystèmes (2001)* et le numéro spécial de la *Revue des sciences de l'eau sur le parc marin : 22(2) (2009)* sur le site : www.rse.inrs.ca.

Accessibilité et restriction

La recherche scientifique est encadrée par Parcs Canada, qui évalue les demandes et émet les permis de recherche. Selon la nature de l'étude, d'autres permis peuvent être exigés par Pêches et Océans Canada, Environnement Canada ou le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. La recherche sur les espèces désignées par la Loi sur les espèces en péril au Canada peut faire l'objet de restrictions particulières.

Coordonnées des personnes à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Nadia Ménard

Scientifique des écosystèmes, Parcs Canada

418 235-4703, poste 244

nadia.menard@pc.gc.ca

182, de l'Église, Tadoussac (Québec) G0T 2A0

PARC NATIONAL DE LA YAMASKA

Superficie : 12,9 km²

Région administrative : Montérégie

Description du parc

Créé en 1983, le parc national de la Yamaska appartient à la région naturelle des basses-terres appalachiennes. La topographie de coteaux et de vallons marque bien sa position géographique de transition entre les basses-terres du Saint-Laurent et les Appalaches. Le parc est occupé en son centre par un plan d'eau artificiel, le réservoir Choinière, issu de l'endiguement de la rivière Yamaska Nord en 1977. D'une étendue de 466 hectares, ce réservoir a pour fonction de régulariser le débit de la rivière et sécuriser l'approvisionnement en eau de la ville de Granby en aval. Les terres qui ceinturent le plan d'eau caractérisent une flore composée d'une vingtaine de communautés végétales distinctes, où des zones forestières matures côtoient des espaces ouverts en friche et de jeunes forêts en régénération. La variété d'habitats engendrée par l'hétérogénéité du couvert végétal et par la présence du grand plan d'eau, est favorable à la diversité faunique, alors que plusieurs espèces s'y retrouvent à la limite nord de leur aire de répartition.

Axes de recherche prioritaires

État de santé du réservoir Choinière : Depuis quelques années, le réservoir Choinière connaît des proliférations épisodiques d'algues bleu-vert. Les apports nutritifs résultant des activités humaines dans le bassin versant sont la cause de ces phénomènes intermittents. Le parc national de la Yamaska ne peut pas agir directement sur ces sources. Cependant, il entend favoriser l'acquisition de connaissances et l'identification de solutions possibles en encourageant la recherche et les avancées scientifiques en ce domaine.

Diagnose des populations de perchaudes, d'achigans à petite bouche et de brochets maillés du réservoir Choinière : Ces poissons sont des espèces prisées par la pêche récréative. Le réservoir Choinière subit conséquemment une certaine pression de pêche. Il importe d'examiner l'état de santé de ces populations dans une perspective de gestion durable de la ressource.

Perspectives et prospectives de corridors naturels périphériques au parc

Le parc national de la Yamaska constitue un îlot de conservation enclavé dans un ensemble territorial à tenure privée. Il s'agit en priorité d'écosystèmes forestiers situés dans le domaine climacique de l'érablière à tilleul et d'écosystèmes riverains à la rivière Yamaska Nord. L'acquisition de connaissances, la promotion de la foresterie durable, la conservation volontaire, la sensibilisation et la concertation des intervenants sont autant d'actions permettant d'assurer l'intégrité des espaces naturels périphériques au parc.

Influence des activités de combustion du bois sur la qualité de l'air

Une étude exploratoire menée au parc national de la Yamaska a démontré l'influence des feux de camp sur la teneur en fines particules dans l'air. Les parcs nationaux préservent des milieux naturels de qualité, il importe donc d'acquérir des connaissances sur l'impact des activités récréatives dans ces aires protégées, tant sur la nature que sur l'humain.

État de santé des peuplements forestiers : Les peuplements forestiers matures d'érables à sucre évoluent dans un contexte de fortes densités d'herbivores depuis quelques décennies. Une partie importante du territoire du parc appartient à une « aire de confinement du cerf de Virginie ». Il importe d'acquérir des connaissances de l'impact de cette dynamique des populations sur l'habitat et sur la biodiversité en générale.

Accessibilité et restriction

Le parc est accessible à l'année par son entrée principale (boulevard David-Bouchard). La rampe de mise à l'eau du secteur de Savage-Mills est accessible de la fin avril à la mi-novembre.

Coordonnées de la personne à contacter pour réaliser un projet de recherche dans le parc

Alain Mochon

Responsable du service de la conservation et de l'éducation
450 776-7183

mochon.alain@sepaq.com

1780, boul. David-Bouchard, Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0